

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 508

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 191219

Direction en charge : Mission Foncier

Objet : Centre Ville - 5-7 rue Honoré de Balzac - Cession de six garages au profit de la SCI J.HICHANT
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 508

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 191219

Direction en charge : Mission Foncier

Objet : Centre Ville - 5-7 rue Honoré de Balzac - Cession de six garages au profit de la SCI J.HICHANT - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne est propriétaire de plusieurs garages, dans une copropriété, sis 5-7 rue Honoré de Balzac à Saint-Etienne, parcelle cadastrée 218 AS 38.

Depuis plusieurs années ces garages au nombre de six, sont inoccupés. Il a donc été décidé de les proposer à la vente.

□ **Motivation et Opportunité :**

La SCI J. HICHANT, représentée par Monsieur Adrien Guironnet, avec faculté par cette dernière de se substituer toute personne physique ou morale aux charges et conditions de la promesse unilatérale d'achat, a sollicité la Ville de Saint-Etienne afin d'acquérir ces six garages.

La SCI J. HICHANT souhaite ensuite proposer ces garages à la location.

□ **Contenu :**

Par promesse unilatérale d'achat, la SCI J. Hichant s'engage à acquérir six garages (lots 34-62-103-157-197-234) au prix de 42 000 €

Ce prix est conforme à l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction des finances publiques en date du 20 juin 2019.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC :

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 42 000 €

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	42 000€					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la cession de ces six garages au profit de la SCI J. Hichant au prix de 42 000€ et suivant les conditions définies dans la promesse unilatérale d'achat ci-jointe,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'acte notarié, à intervenir en l'Etude de Maître Pennaneac'h, notaire à Montbrison.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2020 -chap 77 art 775
Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Christiane JODAR